



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 22 JUIN 2020

L'an deux mil vingt, le 22 Juin à 18 h 30, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Joël MIGNANO, maire.

Membres présents : Joël MIGNANO, Rémy CABAN, Pierrette LUCHE, Philippe ADER, Thierry GIRONI, Alain LAUZIERE, Sébastien DELMOTTE, Franck LAPEYRERE, Bernadette RODRIGUES.

Membre excusé : Jean-Pierre LAROCHE GUERINAUD

Secrétaire de séance : Bernadette RODRIGUES

Approbation du compte-rendu de la séance 18 Mai 2020

Après lecture, le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

1°) Mise en place du tableau des permanences (2^{ème} tour des Elections Municipales du 28 Juin 2020) :

- . Le tableau a été composé,
- . La mise en place du bureau sera installé le samedi 27 Juin 2020 à la salle des fêtes en respectant toutes les consignes de la circulaire ministérielle du 18 Juin 2020 « en situation d'épidémie de coronavirus COVID-19 » et notamment les mesures de protection à mettre en œuvre pour assurer le bon déroulement des opérations de votes :
- . gel, masque fournis gratuitement par la Préfecture,
- . rassemblement interdit (plus de 10 personnes),
- . distance à respecter,
- . entrée et sortie,
- . port du masque obligatoire,
- . portes et fenêtres ouvertes.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal des points suivants :

- . Election du maire et de ses adjoints prévue le 3 Juillet 2020,
- . des travaux seront effectués sur la Section B Chemin de Gironis (VC N° 11) pour la construction d'un réseau basse tension souterrain sur 185 mètres environ, les travaux sont entièrement pris en charge par le syndicat départemental d'énergies du Gers.

.../...

Mairie de Castin

Rue de la Mairie 32810 CASTIN

Tél : 05 62 05 76 04

Mail : mairie.castin@gmail.com

Site internet : www.castin.fr



- . travaux du lotissement « au Soulan du Village » + chemin (payé par le promoteur),
- . trottoir payé par la mairie,
- . prévoir la pelouse.

. problème d'éclairage au cœur du village (la mise en conformité du réseau d'alimentation des bornes devant la mairie a été effectuée plus un coffret prises).

Le montant des travaux s'élèvent à 11 789,39 € (ces travaux sont inscrits au budget primitif 2020 et une subvention de 5 052,60 € sera versée par le Syndicat d'Energie du Gers.

- . un devis a été demandé à l'Entreprise MALET pour la réfection de certains chemins et fossés de la commune.

D'autre part, Monsieur le Maire remercie l'ensemble du conseil municipal pour les 6 années passées ensemble.

La séance est levée à 19 heures 40